



Centre de recherche sur la mondialisation

English

italien    español

srpski    português

العربية    Deutsch

www.mondialisation.ca
Concernant le CRM
Contact
Devenez membre
Magasin en ligne

Le 20 février 2012
SYRIE: Le gouvernement ET «l'opposition» condamnés par l'



- Accueil
- Articles Récents
- États-Unis
- Canada
- Amérique latine & Caraïbe
- Europe
- Afrique subsaharienne
- Russie et CEI
- Moyen Orient
- Océanie
- Asie

## L'ONU condamne le gouvernement syrien ET les groupes armés

par Julie Lévesque



[←](#) [→](#)

Mondialisation.ca, Le 18 février 2012

[Envoyer cet article à un\(e\) ami\(e\)](#)  
[Imprimer cet article](#)

0

submit

24

5

Digg ↑

reddit

f Share

TweeT

A lire les grands titres des médias, seul le gouvernement syrien est condamné par la récente résolution de l'ONU et responsable des violences en Syrie. Ce dernier a certes une part de responsabilité, mais qu'en est-il des groupes armés financés et armés par les pays de l'OTAN et des pays voisins de la Syrie hostiles au régime de Bachar Al-Assad?

Contrairement à ce qui est rapporté par la presse, la [résolution de l'Assemblée générale](#) de l'ONU appelle « le **gouvernement, les forces alliées et les groupes armés** "à cesser immédiatement toutes violence ou représailles" ».

La presse occidentale ignore totalement la condamnation des forces alliées et des groupes armés et les violences perpétrées par ces groupes antigouvernementaux ne font jamais l'objet de reportages. Si l'ONU condamne tous les groupes responsables de la violence en Syrie, pour les médias *mainstream*, le gouvernement est le seul et unique responsable de toutes les victimes depuis le début des troubles :

A New York, l'Assemblée générale de l'ONU devait selon toute probabilité adopter jeudi une résolution non contraignante condamnant les **violations des droits de l'Homme commises par le régime syrien** [...]

De tels changements auraient pu satisfaire l'opposition il y a un an mais pas **après onze mois d'une répression qui a fait plus de 5.400 morts, selon l'ONU**. Le **mouvement était initialement pacifique mais le pays menace de plus en plus de basculer dans la guerre civile**, avec des accrochages quasiment quotidiens entre l'armée et des déserteurs. (AP, [Syrie: l'ONU évoque de possibles "crimes contre l'humanité"](#), Le nouvel Observateur, 16 février 2012)

Cette partialité donne de toute évidence lieu à des incohérences. Ce texte dit d'une part que la « répression [...] a fait plus 5400 morts », ce qui sous-entend que le gouvernement est le seul responsable des violences. D'autre part on admet que « mouvement était initialement pacifique », donc cela signifie qu'il ne l'est plus. Si le mouvement n'est plus pacifique, c'est qu'il serait devenu violent. Or, n'importe quel gouvernement occidental répond à des actes violents, à juste titre, par la répression.

D'ailleurs, quantité de reportages indépendants font état depuis longtemps de violences et de meurtres commis à l'endroit de civils par les groupes armés anti-Assad. Pourtant, la répression de la violence par le gouvernement syrien est systématiquement présentée comme la répression de manifestants pacifiques, alors qu'à bien des endroits, ce sont les civils qui ont demandé au gouvernement d'intervenir afin de faire cesser les violences des groupes armés.

Il convient de rappeler que l'ONU a admis ne pas pouvoir vérifier les chiffres avancés quant au nombre de victimes en Syrie et que ces données sont basées sur des témoignages d'opposants. Une règle journalistique de base veut que des informations soient valables lorsqu'elles sont corroborées

- Guerre USA OTAN
- Histoire, société et culture
- Crise économique mondiale
- Crimes contre l'humanité
- Environnement
- Pétrole, Gaz de schiste, Transnational
- Énergie
- Pauvreté et inégalités
- social
- Militarisation
- 11 sept. Guerre au
- Droits humains
- Loi et justice
- Biotechnologie et OGM
- Droits des femmes
- Désinformation médiatique
- Politique et religion
- Nations Unies
- Science et médecine
- Services de renseignements

Recherche

[Archives](#)

[Index des Auteurs](#)

[RSS](#) | [Ce qu'est le RSS](#)

Visitez notre site web

**GlobalResearchTV**



par deux sources indépendantes. Cette règle ne s'est pas appliquée durant l'insurrection armée en Libye et ne s'applique pas ici non plus. Les médias s'appuient largement sinon toujours sur une source, soit l'Observatoire des droits de l'homme basé à Londres.

L'exemple ci-dessous démontre à quel point les reportages occidentaux sont biaisés et contribuent à fabriquer le consensus en faveur d'une intervention « humanitaire » de l'OTAN :

L'Assemblée générale de l'ONU a adopté jeudi à une écrasante majorité, malgré l'opposition de Moscou et de Pékin, une **résolution dénonçant la répression en Syrie**, qui devrait accentuer l'isolement du régime de Damas, même si sa portée est surtout symbolique [...]

La **résolution exige du gouvernement syrien qu'il mette fin à ses attaques contre sa population civile**, soutient les efforts de la Ligue arabe pour assurer une transition démocratique à Damas et recommande la nomination d'un envoyé spécial de l'ONU pour la Syrie [...]

La **résolution adoptée "condamne fermement la poursuite des violations généralisées et systématiques des droits de l'homme et des libertés fondamentales par les autorités syriennes, comme l'emploi de la force contre des civils"**. Elle "exhorte le gouvernement syrien à (y) mettre immédiatement fin" et affirme que les responsables d'éventuels crimes contre l'humanité devront "répondre de leurs actes". (*Syrie - L'Assemblée générale de l'ONU condamne massivement la répression*, Le Point.fr, 17 février 2012.)

Il faut attendre le 7<sup>e</sup> et dernier paragraphe de l'article pour lire ce qui suit :

Le texte "condamne toutes les violences, quelle que soit leur provenance", et "**demande à toutes les parties (...), y compris les groupes armés, de mettre immédiatement fin à toutes les violences ou représailles**". (*Ibid.*)

Encore une fois, l'incohérence. On dénonce les « attaques [du gouvernement] contre sa population civile », « l'emploi de la force contre des civils », mais on admet la présence de groupes armés sans qu'aucune violence ne leur soit reprochée et sans faire de lien avec la répression de cette violence par le gouvernement, laquelle est appuyée par les civils qui en sont victimes.

On glisse à la toute fin un mot sur les violences de toutes provenances, mais c'est trop peu trop tard. Les 6 premiers paragraphes du texte ont déjà fait le procès du gouvernement syrien en faisant abstraction de l'existence d'un soulèvement armé. Par ailleurs, les points de suspension sont édifiants, puisqu'on aurait dû y lire la condamnation de la violence des « forces alliées ».

## Julie Lévesque

*Julie Lévesque est un collaborateur régulier de Mondialisation.ca.* [Articles de Julie Lévesque publiés par Mondialisation.ca](#)



[Ecotourisme au Venezuela](#) Agence francophone au Venezuela Votre meilleur rapport qualité/prix [www.franbrasil.com](http://www.franbrasil.com)

[Séjours Dubaï](#) 410 hôtels Dubaï. 68000 avis. Comparez les prix! [Dubai.TripAdvisor.fr/hotels](http://Dubai.TripAdvisor.fr/hotels)

[Les risques psychosociaux](#) La scop VTE, spécialiste prévention des risques psychosociaux au travail [www.vte.fr](http://www.vte.fr)



Annonces Google

Avis de non-responsabilité : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du Centre de recherche sur la mondialisation.

Pour devenir membre du Centre de recherche sur la mondialisation

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission d'envoyer la version intégrale ou des extraits d'articles du site [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) à des groupes de discussions sur Internet, dans la mesure où les textes et les titres ne sont pas modifiés. La source doit être citée et une adresse URL valide ainsi qu'un hyperlien doivent renvoyer à l'article original du CRM. Les droits d'auteur doivent également être cités. Pour publier des articles du Centre de Recherche sur la mondialisation en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

[www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) [www.mondialisation.ca](http://www.mondialisation.ca) contient du matériel protégé par les droits d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif et est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par les droits d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur de ces droits.

Pour les médias: [crgeditor@yahoo.com](mailto:crgeditor@yahoo.com)

© Droits d'auteurs Julie Lévesque, Mondialisation.ca, 2012

L'adresse url de cet article est: [www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29372](http://www.mondialisation.ca/index.php?context=va&aid=29372)

[Privacy Policy](#)

© Copyright 2005-2009 Mondialisation.ca  
Site web par [Polygraphx Multimedia](#) © Copyright 2005-2009